

DELIBERATION N° 2017/D287



PEREQUATION TRANSPORT

Les statuts de Kerval Centre Armor et bien avant, ceux du SMETTRAL, prévoient une péréquation transport à l'échelle du territoire de Kerval non appliquée jusqu'à ce jour. Afin de mettre un système solidaire de prise en charge des surcoûts de transport liés à l'éloignement des sites de traitement, il est proposé ci-dessous une prise en charge mutualisée des coûts liés aux transports des ordures ménagères, de la collecte sélective et des déchets des déchèteries (tout-venant, plâtre, bois et cartons).

PEREQUATION TRANSPORT OMR

S'agissant des ordures ménagères et afin de péréquer les coûts, il convient d'évaluer pour chaque collectivité la dépense théorique du lieu de garage au site de traitement en utilisant la formule suivante :

Nombre de rotations * temps de rotation * (coût horaire chauffeur + coût horaire benne)

Nombre de rotations	Tonnage / poids moyen d'une benne fixé à 10 t
Poids d'une benne	10 tonnes
Temps de rotation	Le temps de trajet est fixé au vu des informations MAPPY légèrement majoré, le trajet se faisant par camion
Coût horaire chauffeur	Rémunération d'un agent de catégorie C soit 26 € par heure
Coût horaire benne Omr et CS	Amortissement d'une BOM sur 10 ans majoré des assurances et frais entretien soit 46 € par heure

Cette formule n'étant pas applicable pour chaque collectivité et notamment pour Loudéac Bretagne Communauté Bretagne Centre qui effectue les transferts d'Omr par gros porteur, il convient de calculer le coût à partir des dépenses réglées directement aux prestataires.

Collectivités adhérentes	Point de départ du calcul	Détail du calcul
Lamballe Terre et mer Dinan Agglomération SMITOM de Launay Lantic	Garage des bennes	Nombre de rotations * temps de rotation * (coût horaire chauffeur + coût horaire benne)
Loudéac Bretagne Communauté Centre	Quai de transfert	Prix à la tonne du prestataire

Afin que l'enveloppe des dépenses afférentes au transport des ordures ménagères soit complète, il convient de rajouter les dépenses de transfert des ordures ménagères effectuées à ce jour par KERVAL pour exporter les déchets de l'ex usine de compostage des Châtelets vers les usines de Lantic, Planguenoual et autres sites extérieurs.

Critères retenus pour ce calcul

- ✚ Rechargement des déchets sur le site des Châtelets : $3.92 + 6 = 9.92$ € par tonne
- ✚ Coût du transport par les prestataires extérieurs : de 6.60 € à 12 € par tonne
- ✚ Coût du transport du service transport de KERVAL : 100 € la rotation

COUT ANNUEL DU TRANSPORT OMR VERS LES SITES DE TRAITEMENT

	Tonnage 2016	Nbre rotations	Temps de rotation	Coût horaire chauffeur	Coût horaire benne	Coût annuel
Lamballe Terre et Mer	11 037.00	1 103.70	0.55	26.00	46	43 524.54
Dinan Agglomération	3 784.00	378.40	1.00	26.00	46.00	27 244.80

	Tonnage 2016	Dépenses part variable	Dépenses part fixe	Transport		Total Transfert	Coût annuel
Lamballe Terre et Mer - Moncontour	1 552.00	3.92	6.0	6.60	t	16.52	25 639.04
Saint Briec Armor Agglomération	16 448.00	3.92	6.00	6.60	t	16.52	271 720.96
Saint Briec Armor Agglomération - Lantic	5 000.00	3.92	6.00	100.00	r	277.78	27 778.00
Saint Briec Armor Agglomération - Extérieurs	5 350.46	3.92	6.00	12.00	t	21.92	117 282.08
Loudéac Communauté Bretagne Centre	10 824.00			12.43	t	12.43	134 542.32
SMITOM Launay Lantic	10 008.00						
TONNAGE 2016	64 003.46			COUT TOTAL PEREQUATION OMR		647 731.75	
				COUT A LA TONNE		10.12	

PEREQUATION TRANSPORT OMR A LA TONNE	Dépenses théoriques	Dépenses péréquées	Reversement
Lamballe Terre et Mer	43 524.54	111 697.32	-68 172.78
Lamballe Terre et Mer - Moncontour	25 639.04	15 706.65	9 932.39
Dinan Agglomération	27 244.80	38 295.07	-11 050.27
Saint Brieuc Armor Agglomération	416 781.04	271 207.42	145 573.62
Loudéac Communauté Bretagne Centre	134 542.32	109 541.71	25 000.61
SMITOM Launay Lantic		101 283.58	-101 283.58
	647 731.75	647 731.75	
Dépenses afférentes aux collectivités	205 311.66		
Dépenses afférentes à KERVAL	442 420.08		

Compte tenu du coût théorique (10.12 € par tonne), **une nouvelle contribution « transport » fixée à 10 € par tonne Omr sera facturée à compter du 1^{er} avril 2017.**

PEREQUATION TRANSPORT COLLECTE SELECTIVE ET DECHETS DES DECHETERIES

S'agissant de la collecte sélective et des déchets des déchèteries, il convient également d'évaluer pour chaque collectivité la dépense théorique :

- ✚ du lieu de garage au site de traitement Génériss pour la collecte sélective
- ✚ du lieu de la déchèterie au site de traitement de l'unité de tri valorisation matière et Energie en utilisant la formule suivante :

Nombre de rotations * temps de rotation * (coût horaire chauffeur+ coût horaire benne)

Nombre de rotations	Tonnage/ poids moyen d'une benne
Temps de rotation	Le temps de trajet est fixé au vu des informations MAPPY légèrement majoré, le trajet se faisant par camion
Coût horaire chauffeur	Rémunération d'un agent de catégorie C soit 26 € par heure
Coût horaire camion ampiroll - Déchèterie	Amortissement d'une BOM sur 10 ans majoré des assurances et frais entretien soit 42 € par heure
Coût horaire benne Omr et CS	Amortissement d'une BOM sur 10 ans majoré des assurances et frais entretien soit 46 € par heure

POIDS MOYEN D'UNE BENNE	
Encombrants	4 tonnes
Bois	4 tonnes
Plâtre	6 tonnes
Cartons	2.5 tonnes
Collecte sélective	4 tonnes

COÛT ANNUEL DU TRANSPORT DE COLLECTE SÉLECTIVE ET DES DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES			
	Déchets Déchèteries	Collecte Sélective	TOTAL
Lamballe Terre et Mer	97 060.44	84 205.07	181 265.50
Saint Briec Armor Agglomération	168 919.13	145 551.10	314 470.22
SMITOM Launay Lantic	82 318.52	55 138.96	137 457.47
Loudéac Communauté Bretagne Centre	90 813.18	44 536.52	135 349.70
Dinan Agglomération	21 906.93	13 642.95	35 549.89
			804 092.79

Le financement de cette péréquation est assuré par une retenue à hauteur de 50 % sur les recettes matières issues de la collecte sélective.

PEREQUATION COLLECTE SÉLECTIVE ET DECHETS DES DECHETERIES	Reversement KERVAL au titre de la péréquation	Recettes matières 2016 estimées	Contribution 50% des recettes matières prévisionnelles	INCIDENCE FINANCIERE PAR COLLECTIVITE
Lamballe Terre et Mer	228 209.77 €	432 366	216 183.00 €	12 026.77
Saint Briec Armor Agglomération	144 959.92 €	738 366	369 183.00 €	-224 223.08
SMITOM Launay Lantic	178 280.20 €	219 027	109 513.50 €	68 766.70
Loudéac Communauté Bretagne Centre	189 627.31 €	246 591	123 295.50 €	66 331.81
Dinan Agglomération	63 015.60 €	83 730	41 865.00 €	21 150.60
	804 092.79 €	1 720 080	860 040.00 €	

TABLEAU ANNUEL RECAPITULATIF PREVISIONNEL DE LA PEREQUATION TRANSPORT

	Dépenses CS - Déchèteries A	Dépenses OMir B	Dépenses C = A + B	Financement mixte (50% RM + 10 €/Tomr) D	moins le transport pris en charge par kerval	SOLDE NET E = D - C	Economie de traitement omr F	SOLDE NET PAR COLLECTIVITES E + F
Lamballe Terre et Mer	228 209.77 €	43 524.54 €	271 734.31 €	343 587.89 €	25 639.04 €	- 71 853.58 €	86 398.00 €	14 544.42 €
Saint Brieuc Armor Agglomération	144 959.92 €		144 959.92 €	640 387.71 €	416 781.04 €	- 495 427.80 €	348 380.00 €	- 147 047.80 €
SMITOM Launay Lantic	178 280.20 €	- €	178 280.20 €	210 797.80 €		- 32 517.61 €	130 104.00 €	97 586.39 €
Loudéac Communauté Bretagne Centre	189 627.31 €	134 542.32 €	324 169.63 €	232 838.00 €		91 331.63 €	64 944.00 €	156 275.63 €
Dinan Agglomération	63 015.60 €	27 244.80 €	90 260.40 €	80 160.34 €		10 100.05 €	22 704.00 €	32 804.05 €
	804 092.79 €	205 311.66 €	1 009 404.45 €	1 507 771.75 €	442 420.08 €	- 498 367.30 €	652 530.00 €	154 162.70 €
Transports omr KERVAL		442 420.08 €	442 420.08 €					
			1 451 824.53 €					

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 07/04/2017

ID : 022-200043677-20170329-2017_D287-DE

Après une présentation détaillée des critères, des calculs et du ~~financement de la péréquation~~ transport, **le Comité Syndical après en avoir délibéré**, par vote à main levée,

- **VALIDE** la mise en place de la péréquation transport sur l'ensemble du territoire de KERVAL CENTRE ARMOR à compter du 1^{er} avril 2017 ;
- **MODIFIE** les tarifs 2017 afférents aux ordures ménagères comme suit :
 - Tarif traitement unique : 91 € HT la tonne
 - Tarif transport : 10 € HT la tonne
- **MET EN PLACE** une retenue à hauteur de 50% sur les recettes matières de chaque collectivité.
- **PREVOIT** une réactualisation de tous les critères retenus pour le calcul de la péréquation chaque année
 - Temps d'une rotation
 - Poids moyen des bennes pour chaque type de déchets
 - Coût horaire d'un chauffeur
 - Coût horaire d'une benne Omr et Ampiroll
 - Coût des prestataires extérieurs chargés du rechargement et transfert des déchets.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Ploufragan, le 29 mars 2017

Le Président
Thierry BURLOT



COMITE SYNDICAL DU 29 MARS 2017

Convocation du 17 mars 2017

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil dix-sept, le vingt-neuf mars à **dix-sept heures**, les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à SAINT-BRIEUC sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Thierry BURLOT**

SECRETARE DE SEANCE : Mme Sylvie BOSSARD

	Présents	Votants
TITULAIRES	30	30
SUPPLEANTS	2	2
PROCURATION		1
	32	33

Mr Jean-Luc BERTRAND quitte la salle à 17h45 et donne pouvoir à Mme BOULDE

	Présents	Votants
TITULAIRES	29	29
SUPPLEANTS	2	2
PROCURATION		2
	31	33

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 07/04/2017

ID : 022-200043677-20170329-2017_D287-DE

	NOM	PRENOM	Présent	SUPPLEE PAR	PROCURATION
LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	Présent		
	THOMAS	Gilles	Présent		
	COUPE	Christian			
	LE CAM	Pierrick	Présent		
	LE BIHAN	Jean-Pierre			Pierrick Le Cam
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	Présent		
LAMBALLE TERRE ET MER	MEGRET	Jean	Présent		
	BARBO	Jean-Luc	Présent		
	ANDRIEUX	Thierry	Présent		
	DE SALLIER DUPIN	Stéphane			
	DUBOS	Jean Luc	Présent		
	LEMOINE	Yves	Présent		
	NABUCET	Daniel	Présent		
	BRIENS	Jean-Pierre	Présent		
SMITOM DE LAUNAY LANTIC	BOSSARD	Sylvie	Présent		
	BURLOT	Thierry	Présent		
	GEFFROY	Jean-Michel	Présent		
	LE VAILLANT	Jean-Paul	Présent		
	QUELEN	Marcel	Présent		
	LESAGE	Hugues	Présent		
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	BLANCHARD	Claude	Présent		
	BOULDE	Marie-France	Présent		
	BERTRAND	Jean-Luc	Présent		
	HINAULT	Michel	Présent		
	RAOULT	Maryse	Présent		
	BEUZIT	Bruno	Présent		
	RAULT	André			
	LOYER	Jean-Yves	Présent		
	ARTUR	Joseph	Présent		
	PRIDO	Pascal	Présent		
	LE MAITRE	Christian	Présent		
	SERANDOUR	Marcel	Présent		
	DARCHE	Patrice			
	LE FUR	Françoise	Présent		
GUIGNARD	Thibault			Blandine Claessens	
DINAN AGGLOMERATION	RAMARD	Dominique		Claude Layec	
	LE BOUC	Gervais	Présent		